

CHÂTOINFOS

BULLETIN MUNICIPAL N°79
JANVIER 2019

SOMMAIRE

- 1 | Le mot du maire
- 2 |
- 3 | Vie municipale
- 4 |
- 5 |
- 6 | Vie associative
- 7 | Pêle-Mêle
- 8 | Tribune libre
Infos diverses



www.chateauneufsurisere.fr



« CHÂTO-ACTUALITÉS »

annexé au Châto-Infos n° 79
nous permet de développer trois sujets :

■ ORDURES MÉNAGÈRES : les conteneurs semi-enterrés

La pose des conteneurs va se faire en deux temps :
- seulement dans les zones urbaines, le village et ses environs et la Vanelle, pour l'instant,
- en campagne, les conteneurs seront installés en même temps que les communes limitrophes, Alixan et Saint-Marcelles-Valence.

■ CIRCULATION sur le bas de la rue des Remparts

Dans l'optique de désengorger un peu le rond-point des Carriers, nous envisageons de réouvrir à la circulation la portion de la rue des Remparts (de la rue du Puits jusqu'à la mairie) trois heures et 30 minutes par jour, du lundi au vendredi (de 16h00 à 19h30).

■ ENERGIE SOLAIRE à partir d'installations photovoltaïques

La municipalité soucieuse d'accompagner la transition énergétique, a initié plusieurs projets d'équipement de bâtiments en panneaux photovoltaïques.

Ces projets ont aussi permis de réaliser des opérations économiques intéressantes.

Ce document est disponible sur le site de la mairie, en numérique, avec le Châto-Infos ; et en format papier, en mairie.

CHÂTO propre

C'est bientôt !

**L'écologie on en parle, le 23 MARS 2019 on la pratiquera !
Les paroles... non, des actes... oui !**

Notre campagne et notre village deviennent des poubelles tant les incivilités sont nombreuses. Devant cet état de fait, la municipalité a décidé d'instaurer une journée « Châto-propre » à laquelle toute la population pourra participer.

Cette journée sera consacrée à ramasser toutes les immondices qui jonchent le sol en bordure des routes, sur les chemins, les trottoirs, dans les espaces publics, etc. Les modalités de sa mise en place seront portées à votre connaissance par voie de presse, via « Châto agenda » et par affichages. Vous pourrez choisir le lieu de votre intervention : le village, La Vanelle, Bonlieu, Fouillouse, site vers le Palais des Congrès, etc.

Seule une météo défavorable nous obligera à reporter l'événement à une date ultérieure. Les enfants souhaitant participer devront être sous la responsabilité d'un adulte. Des gants et des gilets de sécurité seront fournis.

Nous vous donnons donc rendez-vous le samedi 23 mars, à 8h30. Et nous comptons sur une participation massive des Châteauneuvois.

EXTRAIT DU DISCOURS DU MAIRE LORS DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX LE VENDREDI 18 JANVIER 2019



Comme vous avez pu le constater, 2018 a été riche en changements pour Châteauneuf. Les projets qui se sont concrétisés étaient nécessaires pour notre commune. Tous avaient d'ailleurs été annoncés lors de notre campagne électorale.

La rénovation de l'église : une rénovation indispensable compte tenu de son état de dégradation. Vous pouvez voir sur l'écran quelques photos attestant de ces dégradations.

La restructuration du centre-bourg : une restructuration due en partie à l'obligation de construire un grand nombre de logements sociaux, d'ailleurs un trop grand nombre à notre avis, mais c'est ainsi, la loi nous l'impose. Nous aurons l'occasion d'en reparler. Nous avons profité de cette restructuration pour intégrer de nouveaux commerces qui nous semblaient indispensables.

Le Chemin des Carriers : il n'est pas complètement terminé, mais déjà très parcouru et chacun peut apprécier le cadre exceptionnel de Châteauneuf, en parlant du chemin des carriers, je pense à la cohabitation entre randonneurs, vététistes, chasseurs ou cavaliers, la commune est grande, il y a suffisamment de place pour tout le monde. Mais surtout entre vous n'oubliez pas la courtoisie, un petit bonjour ne coûte rien et montre que l'on prend l'autre en considération même s'il ne partage pas la même passion.

La place de la salle de l'Europe : un projet qui a permis de gagner des places de stationnement à proximité immédiate du centre du village.

Le Pôle Santé : Pierre Buis qui a énormément travaillé sur ce projet vous en dira plus. J'ajoute simplement que l'on ne réalise pas aujourd'hui combien est important ce regroupement de professionnels de santé.

Le centre technique municipal : une nécessité absolue. Les services techniques sont actuellement répartis sur 6 différents sites, ce qui est difficilement gérable. Nous avons profité de ce projet pour faire de l'énergie propre en

faisant installer des panneaux photovoltaïques, l'installation de ces panneaux correspond à la consommation de 125 foyers hors chauffage.

L'aménagement face à la mairie : à l'occasion du centenaire de l'armistice de la Grande Guerre, nous avons commencé l'aménagement de la future place du village en démolissant le bâtiment qui abritait autrefois la MJC pour devenir ensuite le local du comité des fêtes et de l'association Histoire & Patrimoine. Nous avons rénové et aménagé la « maison jaune » mise en partie à disposition d'Histoire et Patrimoine, nous avons effectué le déplacement du monument aux morts et une fresque du souvenir a été réalisée.

Je crois que ce n'est pas dans l'immédiat que nous pouvons apprécier l'importance et le bénéfice de tous ces travaux, de toutes ces installations, mais c'est dans le futur que nous nous en rendrons réellement compte.

Mon équipe et moi-même espérons ne pas nous être trompés dans toutes ces réalisations très importantes, mais ne crions pas trop tôt cocorico, seul l'avenir nous dira si c'est une réussite. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous avons fait de notre mieux, avec conviction et détermination, et c'est votre confiance qui nous a donné l'énergie nécessaire pour avancer chaque jour.

Autre sujet qui me tient à cœur : la propreté. Vous devez penser que j'en parle souvent mais cela devient un véritable fléau. Partout : dans les champs, dans le village, au bord des chemins, nous trouvons des débris. Personnellement j'ai honte, tout comme beaucoup d'entre vous, j' imagine. Il faut agir, la municipalité ne peut pas tout assumer, nous avons déjà mis en place les matinées citoyennes mais ce n'est pas suffisant. Nous allons lancer une opération importante, le samedi 23 mars de 9h à 13h, qui s'appellera « Châto-propre ». Notez dès à présent cette date sur vos agendas, ça nous concerne tous, même ceux qui ne trouvent jamais du temps

pour une action bénévole, pourtant bénéfique au mieux-être collectif.

Bien évidemment, je ne peux éviter de vous parler de l'actualité nationale. On traverse une période mouvementée, la mobilisation des gilets jaunes est récente et toujours bien présente.

Je suis inquiet car je me rends compte que depuis quelques temps, bon nombre de nos concitoyens en veulent à une partie de la société, à un système, à une catégorie socioprofessionnelle, à une communauté, ou alors ont l'impression d'être les laissés-pour-compte de la société, de servir de vache à lait, de faire plus d'efforts que leurs voisins. Chacun a ses raisons, bonnes ou mauvaises d'ailleurs.

Une fois ce constat fait, une certitude, la colère est là, on a vu où peut mener la colère, et cela peut-être bien pire encore.

Moi-même, il m'arrive d'être très souvent en colère, contre une catégorie de personnes, contre une administration, contre les citoyens irrespectueux, mais il faut garder la tête froide et plutôt que d'être dans la réaction destructive, il vaut mieux être dans l'action constructive. Si quelque chose ne va pas, il faut s'engager et agir pour que ça aille mieux.

Nous devons tous, un jour ou l'autre, nous poser la question « Qu'est-ce que j'ai amené à la société ? Qu'est-ce que j'amène à la société ? Qu'est-ce que je pourrais amener à la société ? »

Je reste persuadé que c'est par de l'engagement que nous pouvons résoudre nos frustrations. Si la société est utile à l'homme, nous devons nous aussi nous rendre utile à la société, chacun dans son domaine de compétence : on peut être utile par son travail, à travers ses engagements associatifs, politiques, syndicales ou tout simplement en étant bienveillant envers les autres. Les personnes qui s'engagent ont compris que chacun a intérêt au bonheur des autres.

Je suis très attentif à ce mouvement car au poste qui

est le mien, en cas de crise encore plus importante, les élus seront en première ligne face aux problèmes qui pourraient surgir.

Nous, élus, qui avons pris des responsabilités, nous nous posons des questions sur notre engagement et sur le rôle que nous pouvons avoir pour que notre société aille mieux, pour que nos concitoyens se sentent plus heureux. Mais pour cela, nous devons être écoutés en haut-lieu, et nous, élus de base, n'avons pas toujours l'impression d'avoir l'oreille de Marianne.

Je n'ai pas la prétention ou la bêtise de dire que la République c'est moi, certains ont osé le dire, mais je voudrais que nos dirigeants d'en haut sachent : « Il y aura une République avec nous ou il n'y aura plus de République ». N'oublions pas que la plupart des élus sont des serveurs désintéressés et des fervents défenseurs de l'intérêt général.

En résumé, oui notre pays est malade. Je peux simplement vous dire que ma porte est ouverte à ceux qui voudraient en discuter, sachant qu'à mon niveau je ne connais pas la solution pour le guérir.

Nous avons reçu mardi en mairie le courrier du président de la république via la préfecture, je vous invite à le lire, personnellement j'ai relevé ce passage « Un grand débat national se déroulera jusqu'au 15 mars, vous pourrez participer à des débats près de chez vous ou vous exprimer sur internet pour faire valoir vos propositions et vos idées, à l'initiative des maires, des élus, des responsables associatifs, ou de simples citoyens ... ». Sinon pas de consignes officielles de la préfecture pour la mise en place du grand débat national, en ce qui concerne Châteauneuf, nous avons mis à votre disposition en mairie un cahier de doléances et de propositions.

Pour lire le discours en intégralité, allez sur le site de la commune.

Le maire
Frédéric VASSY



PROCHAINES SEANCES DU CONSEIL :

Vendredi 1^{er} février 2019 à 20h30

Vendredi 15 mars 2019 à 20h30

Les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont disponibles en intégralité sur le site internet de la commune, rubrique « Vie municipale ».

CHÂTOINFOS VIE MUNICIPALE



FONDATION



DU PATRIMOINE

PROJET SUR LE SITE TROGLODYTE

La passion et la détermination ont mis en valeur le site troglodyte et ses carrières. Cela est une réussite et n'a été rendue possible que grâce à la volonté de la municipalité. Mais cette réussite, nous la devons aussi à la Fondation du patrimoine qui a entendu et géré notre appel aux dons et soutenu notre dossier dans le cadre de la « mission Stéphane Bern ».

Un grand merci particulièrement à Mme Boulanour et Mme Auger, respectivement chargée de mission et déléguée Drôme des Collines auprès de la Fondation du patrimoine.

À ce jour, ce sont plus de 80 000 euros qui vont être affectés au financement des travaux de sauvegarde de ce site par la Fondation. Les divers intervenants sont :

- Fondation du patrimoine (sur ses fonds propres),
- Mission Bern (pour la dotation principale),
- Mission Bern (pour la dotation secondaire). Cette seconde dotation est liée à la participation de la population au financement du projet. Merci encore à tous les généreux donateurs.
- Région Auvergne-Rhône-Alpes,
- Fondation Crédit Agricole - Pays de France,
- Département de la Drôme,
- Dons d'associations châteauneuvoises : Châteauneuf Histoire & Patrimoine, Amicale de Bonlieu, le Réseau Entraide Solidarité Emploi (RESE)
- Caisse locale du Crédit Agricole de Bourg-de-Péage.
- Dons des particuliers et des entreprises.

Nous tenons à mettre à l'honneur les bénévoles participant aux matinées citoyennes, qui ont convaincu nos partenaires de la volonté locale de sauvegarder ce potentiel patrimonial.

Aujourd'hui, nous devons continuer les travaux sur le site troglodytique, communiquer plus encore pour mieux le faire connaître, envisager un développement touristique pour dynamiser notre commerce local.

Point d'autosatisfaction ! En effet, des financements sont encore nécessaires et LA SOUSCRIPTION auprès de la Fondation du patrimoine se poursuit pour mener à terme la sauvegarde du patrimoine de Châteauneuf, notamment réhabiliter au quartier Bel Air la maison datant du XV^e siècle pour être transformée en un lieu dédié aux carrières. C'est ainsi que nous valoriserons l'histoire de Châteauneuf et la ferons connaître aux générations futures.

QUELQUES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2018

Débat d'orientation budgétaire : Dans les communes de plus de 3500 habitants, un débat a lieu au sein du conseil municipal sur les orientations générales du budget. Le débat d'orientation budgétaire s'effectue sur la base d'un rapport établi par le maire, lequel porte sur les données générales de la commune, sur les orientations budgétaires, sur les engagements pluriannuels à envisager, sur la structure et la gestion de la dette. Le conseil municipal a ainsi débattu des orientations 2019 pour le budget de la commune.

La circulaire du ministère de l'Intérieur du 12 juillet 2018 relative à la mise en œuvre de **la réforme des modalités d'inscription sur les listes électorales** prévoit également la mise en place d'une commission de contrôle par commune à compter du 10 janvier 2019 (article L19 du nouveau code électoral). Le conseil municipal a ainsi décidé de désigner Dominique ESTEVE, François DAMIRON, Christine DOELSCH, Nicole BADIN et Robert COMTE membres de cette commission.

Le conseil municipal a décidé de donner un avis favorable au dossier présenté par la société GRANULATS VICAT au titre de **la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, en vue du renouvellement et de l'extension** de l'autorisation d'exploiter une carrière sur le site de l'Armailler.

SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2018

Subventions aux associations : Sur proposition de la commission vie associative, le conseil municipal a voté l'attribution de subventions aux différentes associations de la commune.

Devant la nécessité de restaurer et d'aménager le site des troglodytes et ses abords, notamment la maison du XV^{ème} siècle située à proximité, le conseil municipal a décidé de procéder à la **restauration du site troglodyte et de ses abords**, de solliciter diverses subventions auprès de l'Etat, de la Fondation du Crédit Agricole, du Conseil Départemental de la Drôme, de la mission BERN, de solliciter le mécénat populaire avec le concours de la Fondation du Patrimoine, de solliciter une participation des associations locales œuvrant en faveur du patrimoine et d'approuver le plan de financement suivant dont le montant total des travaux s'élève à 188 600 € HT.

Le conseil municipal a décidé de **mettre en vente le local commercial** situé au rez-de-chaussée du 9 avenue de Valence, d'approuver le projet de cahier des charges de cession de ce local, pour une surface totale de 84,20 m², de fixer à 120 000€ le montant du prix minimum de vente et de dire que la consultation sera ouverte jusqu'au 14 mars 2019 à 12h. À l'issue de cette consultation, l'ouverture des offres sera effectuée par la commission des marchés qui analysera les offres, vérifiera leur conformité au cahier des charges et proposera au conseil municipal un classement. Le conseil municipal se prononcera lors de la séance du 15 mars 2019 à 20h30. Le bien pourra être retiré de la vente si le prix minimum n'est pas atteint.



REGISTRE ELECTORAL UNIQUE (REU)

Le Registre Electoral Unique (REU) entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019, pour une première utilisation programmée lors des élections européennes de mai 2019.

Il est « mis fin » au principe de révision annuelle des listes électorales, qui seront désormais mises à jour en temps réel.

La réforme permettra une inscription des électeurs presque jusqu'au dernier moment, plus précisément jusqu'au « sixième vendredi précédant un scrutin » (31 mars 2019 pour les Européennes du 26/05/2019).

Une nouvelle carte va être éditée pour tous les électeurs et envoyée par la Poste courant avril 2019 avec un Identifiant National Electeur (INE).

CULTUREL

valence
romans **AGGLO**
MÉDIATHÈQUES

Judi 24 janvier de 14h à 16h « Atelier informatique : montage vidéo avec l'application photos de Windows 10 (séance n° 2) ». Tout public. Gratuit [1]

Judi 24 janvier de 16h à 18h « Permanence numérique : pour répondre à vos questions informatiques ». Tout public. Gratuit [1]

Vendredi 25 janvier à 20h30 « Marge brute : lecture théâtralisée par la Cie Les Zygomytk' ». À partir de 14 ans. Gratuit [4]

Judi 31 janvier de 14h à 16h « Atelier informatique : montage vidéo avec l'application photos de Windows 10 (séance n° 3) ». Tout public. Gratuit [1]

Judi 31 janvier de 17h à 18h « Atelier Numérigeek : apprendre à maîtriser la souris en jouant ». À partir de 5 ans. Tout public. Gratuit [1]

Mercredi 6 février de 10h à 11h30 « Atelier Les doigts dans l'engrenage » en partenariat avec Les Clévos. À partir de 7 ans. Gratuit [1]

Judi 7 février de 14h à 16h « Atelier informatique : montage vidéo avec l'application photos de Windows 10 (séance n° 4) ». Tout public. Gratuit [1]

Judi 7 février de 16h à 18h « Permanence numérique : pour répondre à vos questions informatiques ». Tout public. Gratuit [1]

Mercredi 20 février à 18h30 à la médiathèque « Soirée pyjama ». Pour les 5-10 ans accompagnés d'un adulte. Gratuit [2]

Judi 28 février de 14h à 16h à la médiathèque « Atelier informatique : déposer une annonce sur le Bon Coin ». Tout public. Gratuit [1]

Judi 28 février de 17h à 18h à la médiathèque « Atelier Numérigeek : Trucages funs de photos sur internet ». À partir de 5 ans. Gratuit [1]

Judi 7 mars de 14h à 16h à la médiathèque « Atelier informatique : créer et gérer dossiers et sous-dossiers ». Tout public. Gratuit [1]

Judi 7 mars de 16h à 18h à la médiathèque « Permanence numérique : pour répondre à vos questions informatiques ». Tout public. Gratuit [3]

Judi 14 mars de 14h à 16h à la médiathèque « Atelier informatique : transférer ses photos ». Tout public. Gratuit [1]

Judi 14 mars de 16h à 18h à la médiathèque « Permanence numérique : pour répondre à vos questions informatiques ». Tout public. Gratuit [3]

LIEUX ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

[1] Sur inscription 15 jours avant l'atelier au 04 69 64 70 40 *médiathèque*.

[2] Sur inscription à partir du 20 janvier au 04 75 71 83 44.

[3] Sur inscription au 04 69 64 70 40.

[4] Sur inscription au 04 75 71 83 44 à *la salle de l'Eau Vive*.



PAUL ASTIER NOUS A QUITTÉS

Paul Astier a grandement participé à la vie communale.

Paul Astier, né à Châteauneuf le 15 décembre 1919, nous a quittés le jour de ses 99 ans. Il a été employé au service de la commune durant trente-deux années.

En 1941, il se marie avec Anna Puzin. Après avoir travaillé sur divers chantiers, aux champignonnières et à la construction du barrage de La Vanelle notamment, en 1953, il part s'installer avec sa famille dans ce quartier ouvrier où il est nommé régisseur communal pour assurer la maintenance des logements et de nombreux services. Il viendra ensuite s'intégrer dans l'équipe des employés municipaux jusqu'à la retraite en 1985.

Popo, comme on l'appelait, homme au sourire affable, a été très apprécié dans son travail et dans la communauté châteauneuvoise.

CMJ

Projet de construction de la cabane à lecture

Camille et Charlélie sont venus présenter le projet de construction de la cabane à lecture voulue par le conseil municipal des jeunes. Lors de sa séance du conseil municipal du 23 novembre 2018, les élus ont donné leur accord sur le montant du devis des dépenses nécessaires. Affaire à suivre!...



CONCERT CHOEUR MADRIGAL

Belle prestation du Chœur Madrigal (dirigé par Gérard LACOMBE) qui a donné un concert le samedi 24 novembre dernier dans notre église.

Le public a pu apprécier un programme exclusivement a capella durant lequel se sont mêlés chants sacrés et profanes européens du XIV^e au XX^e siècle.

Le Chœur Madrigal a été reçu conjointement par la municipalité et l'association «Le son des vents».



INAUGURATIONS EN IMAGES...



Samedi 15 décembre 2018 : local destiné à l'association Château-neuf Histoire et Patrimoine dans la maison du Tourisme et du Patrimoine. Le CMJ accompagne les élus lors des inaugurations.



Vendredi 11 janvier 2019 : local du comité des fêtes dans le Centre technique municipal.



Samedi 22 décembre 2018 : Pôle santé



PÔLE SANTÉ
1, place de l'Isère

CABINET INFIRMIER

M ^{me} Isabelle DREVET 06 22 65 89 25	M ^{me} Cécile MARQUET 06 88 42 55 92	M ^{me} Estelle PLANTIER 06 37 38 33 52	M ^{me} Nathalie STOS 06 27 45 22 69
---	--	--	---

DENTISTE

Dr Christian TARPIN-LYONNET
04 75 47 11 29

ORTHOPHONISTE

Marjolaine CARON
09 53 97 87 04

NUTRITIONNISTE - DIÉTÉTICIENNE

Pauline CHANAL
06 12 56 61 82

**MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE
OSTÉOPATHE**

Vincent FONTAINE
04 75 02 44 01

OSTÉOPATHE

Mathieu DELCHER
07 84 38 03 08

PÉDICURE-PODOLOGUE

Marie GONTARD
09 52 08 20 31



**LES AUTRES
PRATICIENS
PRÉSENTS
SUR LA COMMUNE**

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr Jean COURTOIS 1, rue de l'école 04 75 71 85 45	Dr Nicolas ZAKHOUR 2, rue Vent du Midi 04 75 71 81 21
---	---

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

Ingrid VALLA - Benjamin HILLARD
2, rue de la Cure - 04 75 71 85 62

PÉDICURE-PODOLOGUE

Marjolaine GIACOMONI
1, place des Carriers - 06 26 37 30 13

CABINET INFIRMIER

Catherine FARCY, Frédéric CHAUMIER,
Pamela SOUCHARD et Virginie COTTA
1, Place des Carriers - 04 75 71 87 20

OSTHÉOPATHE

Elise SMETS
2, rue vent du midi - 06 95 80 12 48

CHÂTOINFOS

VIE ASSOCIATIVE

Amicale des Vieilles Lances

Concours de coinche le vendredi 8 février à la salle des fêtes. Inscriptions le jour même à 13h30. Toutes les parties seront primées.

Comité des fêtes

Repas des seniors : dimanche 24 février, à midi, à la salle des fêtes. Le repas est offert à tous les habitants de la commune dès l'année de leur 70^e anniversaire. Nous accueillons pour la première fois nos concitoyens nés en 1949. Le coupon-réponse figurant sur la lettre d'invitation est à rendre au plus tard le 14 février.

Les personnes qui n'auront pas reçu leur invitation fin janvier voudront bien le signaler à Christine Faure au 06 83 35 05 34.

Club des Candidats Centenaires

■ Lundi 21 janvier : **assemblée générale** à 14 h, salle de l'Eau Vive.

■ Jeudi 7 février : **sortie à Grignan**.

■ Lundi 11 février : **goûter** offert par la FNA-CA, salle de l'Eau Vive.

■ Mercredi 27 février : **concours de coinche**, salle des fêtes.

Amicale de Bonlieu

Dernière représentation de la pièce « Drôle de Viager » de Jérôme Dubois, le dimanche 20 janvier à 14h30 à la salle François Mitterrand à Bourg-de-Péage (organisée par la FNACA).

Basket Club Châteauneuvois

■ 19 janvier : **galette des rois** offerte aux licenciés

■ 16 mars : **soirée ravioles**

■ 8 mai : **trail des troglodytes** (voir encadré)

Calendrier des matchs seniors

à Châteauneuf :

samedi 19/01 à 18h : SG / Éclassan 1

samedi 19/01 à 20h : SF / Hauterives 2

samedi 26/01 à 20h : SF / St-Jean (Match de coupe)

samedi 02/02 à 20h : SG / Génissieux

samedi 09/02 à 18h : SG / Pierrelatte

samedi 09/02 à 20h : SF / Épinouze

RESE

Le RESE tiendra son **assemblée générale** le vendredi 15 février à 20h30 à la salle de l'Eau Vive. Toutes les personnes intéressées par notre association y sont cordialement invitées.

Club Omnisport Châteauneuvois

Samedi 16 février à partir de 17h à la salle des fêtes, le COC organise une **soirée « Dégustation de vins »**. Venez partager un moment convivial autour d'un verre, accompagné de planches de charcuterie et fromages et encourager les équipes séniors du club : féminines (10h) et masculines (13h et 15h) qui joueront à domicile, au complexe de Brignon, les dimanches 3 février et 17 février.

Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers Le Châtelard remercie la population pour son accueil chaleureux lors de la présentation du Calendrier 2019.

■ **Cérémonie la Sainte Barbe** le samedi 19 janvier à la salle des fêtes de Chanos-Curson à partir de 18h30.

■ **Assemblée générale** le 1^{er} février

■ **2^e matinée «Saucisses Frites»** dimanche 11 mai.

Vivre à l'école de Bonlieu

Afin de fêter ensemble **la Chandeleur**, nous vous invitons à venir déguster des crêpes artisanales le vendredi 1^{er} février à partir de 16h dans le hall de la salle des fêtes. Egalement dégustation de cidre, jus de fruits ou boisson chaude. Le tout dans une ambiance familiale et conviviale ! L'intégralité des fonds servira à financer les futurs achats et/ou sorties pédagogiques de nos enfants.

Maison Familiale Rurale

Portes ouvertes Journée des talents le samedi 26 janvier de 9h à 17h.

La MFR dispense des formations par alternance en 4^e et 3^e de l'Enseignement Agricole, CAP Accompagnant Éducatif de la Petite Enfance, BAC PRO Services Aux Personnes et Aux Territoires, BTS Économie Sociale et Familiale.

ACCA

Battues organisées tous les jeudis, samedis et dimanches de janvier et février ainsi que les dimanches 10 et 17 mars.

En cas de dégâts causés par les nuisibles, faire appel aux piégeurs de l'ACCA au 07 67 59 13 61.

■ **Matinée boudins, caillettes, diots et saucisses** : dimanche 3 mars de 8h à 12h à la salle de l'Europe.

■ **Assemblée générale** : vendredi 24 mai à 20 h à la salle de l'Eau Vive.

■ **Concours de pétanque** : samedi 1^{er} juin à partir de 13 h place du gymnase.

Maison des Jeunes et de la Culture - M.J.C.

■ **Loto** : dimanche 20 janvier à 14h30 à la salle des fêtes. Le premier lot pour les adultes est un ensemble de jardin : table, 6 chaises, parasol ; pour les enfants une trottinette électrique.

■ **Paralpinisme** : Venez découvrir les sports extrêmes avec les hommes volants. Conférence et projection de films de Jean-Philippe Gady, l'homme-oiseau des gorges de la Bourne, vendredi 25 janvier à 20h30 à la MJC. Entrée libre.

■ **Sortie guidée en famille** pour découvrir les joies de la nature et de la neige, dimanche 3 février. Inscriptions et renseignements mercredi 23 janvier à 18h30 à la MJC.

Vacances de février :

Première semaine : mise en place d'un mini film dans le cadre de « Vidéo-citoyenneté ».

Sorties de ski à Font d'Urle les 25, 27 février et 1^{er} mars.

Inscriptions le 6 février à la MJC de 17h30 à 19h. Mêmes tarifs que l'an dernier.

Activités au foyer les 26 et 28 février pour les 6-11 ans, de 14 à 18h.

Théâtre...en...fait ! C'est la 2^e édition cette année, les 15 et 16 mars, à la salle des fêtes : ■ vendredi 15 mars à 20h30 : la troupe du Chaffal présente son spectacle de l'année « Un stylo dans la tête », pièce pleine d'humour.

■ samedi 16 mars à 15h : spectacle enfants « Tomas, l'éléphant qui voulait être un petit chien-saucisse » avec la Cie Théâtre Merken.

■ samedi 16 mars à 20h30 : pas encore finalisé à ce jour.

Tous les spectacles sont gratuits pour les enfants jusqu'à 11 ans et 7 € au-delà.

Châteauneuf Histoire et Patrimoine

Le numéro 21 de notre revue annuelle « Tailles et Détails », consacré pour moitié aux associations de notre commune (suite du n°20) et pour l'autre moitié au thème de l'expo d'Octobre 2018 : St Hugues et le coteau de Bel-Air est en vente au prix habituel de 10€, auprès des membres de l'association ou au bureau de tabac de Châteauneuf et au salon de coiffure de Beaumont-Monteux.

Rendez-vous le vendredi 1^{er} mars à la salle de l'Eau-Vive, à 20 heures pour notre **assemblée générale suivie d'une conférence** dont le thème vous sera dévoilé prochainement.

nouveau !

TRAIL
DES
TROGLODYTES



Nous vous attendons pour la **première édition du trail des troglodytes** organisé par le BCC le **8 mai 2019** - Départs à partir de 9h du gymnase.

Deux courses : 14km (la troglo) et 8km (la Crête), une marche de 10km (la Châtelard) et des courses chronométrées pour les enfants. *Le certificat médical est obligatoire pour toutes les courses.*

Vous souhaitez rejoindre les bénévoles, devenir sponsor, faites-vous connaître à traildestroglodytes@gmail.com

Les inscriptions sont ouvertes ! Plus d'infos sur la toile via facebook : trail des troglodytes Châteauneuf /Isère ou via notre site : www.traildestroglodytes.fr



Luc TROUILLIER

Pleins feux sur... un conseiller municipal

Âge : 52 ans

Profession : commerçant

Situation familiale : marié

Adresse : Rue de la Michaudière

Quelles ont été les motivations de votre engagement municipal ?

Participer à la vie communale et pouvoir débattre sur les choix que la commune est amenée à prendre aussi bien en termes d'infrastructures, que dans le quotidien des Châteauneuvois.

Votre lecture préférée ? Magazine socio-économique

Votre film préféré ? « Usual suspects »

Votre chanson préférée ? « Chaleur humaine » de Christine and the Queen

Votre aliment préféré ? Le chocolat

Votre ou vos passions ? Le sport

Si on vous dit Châteauneuf, qu'est ce qui vous vient à l'esprit en premier ?

Une commune très animée grâce aux nombreuses associations.



Nicole MORIN

Pleins feux sur... une employée municipale

Âge : 52 ans

Situation familiale : Mariée, 3 enfants

Commune de résidence : Châteauneuf sur Isère

Profession exercée et au sein de quel service ? Surveillante de cantine et femme de ménage

Que trouvez vous de valorisant dans votre fonction ?

Le relationnel avec les enfants

Votre lecture préférée ? La mare au diable de George Sand

Votre film préféré ? La guerre des étoiles

Votre chanson préférée ? Les corons de Pierre Bachelet

Votre aliment préféré ? Le chocolat

Votre ou vos passions ? La cuisine

Si on vous dit Châteauneuf, qu'est ce qui vous vient à l'esprit en premier ?

Ma commune d'adoption

Origine des noms de quartier, de chemin, de rue... de notre commune

Bayles (lotissement et quartier cadastré)

Domaine et quartier antérieurs au XV^{ème} siècle ! Deux origines sont possibles : soit il s'agit de « la Baylie » de Châteauneuf, c'est-à-dire la ferme du régisseur du seigneur et probablement de la réserve seigneuriale, soit il s'agit simplement du mas ou du domaine d'une famille Bayle connue depuis 1478 en la personne du noble Claude Bayle (en latin, le « bajulus » est un économe chargé d'administrer les biens. Il donne en français le terme de « bailli » et en langue d'oc celui de « bayle »). Les armes connues de cette famille se trouvaient sur un linteau du domaine, on y entrevoyait sur un écu un mouton couronné d'un château. Sur cet écu il est précisé qui est cette famille. En effet au Moyen Âge les armoiries signifient une époque où l'illettrisme est total, elles racontent un nom, ici le mouton en bas de l'écu est complété du symbole de la fonction avec le château.

La position importante de cette famille est confirmée par son impact sur la zone de la réserve seigneuriale où elle a laissé son nom à plusieurs reprises. En effet « côte belle » n'est autre que la « côte des Bayle » comme d'ailleurs la « croix du collet » qui n'est autre que le « creux des belles » qu'il convient de lire « croix des Bayle ». Tout cela nous laisse à penser que notre première hypothèse est plus que plausible.

Enfin cette maison aurait pu être inscrite aux monuments historiques tant ses cheminées sarrasines sont remarquables et mystérieuses, mais ce ne fut pas le cas. De plus, nous disposons de peu d'éléments sur cette bâtisse qui mérite une monographie tant elle est singulière, plus encore aujourd'hui compte tenu de sa situation près du lotissement « Le Domaine », lequel est contigu au lotissement « Les Bayles ».



MATINEE CITOYENNE
CHATEAUNEUVOISE

Le sentier des Processions à peine défriché et remis en service que déjà d'autres projets apparaissent : la remise en état du mur nord des Remparts et de la source de Saint Hugues. Nous nous déplacerons ensuite vers le Châtelard.

Domage que ce sentier ait été emprunté un peu trop tôt par des coureurs. En effet, des marches en pierre de molasse ont malheureusement été dégradées par une utilisation prématurée. Attention, lorsqu'un chantier est en cours, il est important de respecter les lieux. Alors patience !

Mais si ces coureurs nous proposent leur aide dans le cadre des matinées citoyennes, nous en serions ravis et nous les remercions ! Entendront-ils notre appel ?

Les prochaines matinées citoyennes auront lieu les 9 février, 2 mars, 23 mars, 6 avril, 11 mai.

Le 23 mars, il s'agira d'une matinée exceptionnelle qui s'appellera « Châto propre » et à laquelle toute la population sera conviée, mais nous donnerons plus de détails en temps voulu.

MAJORITÉ

Un Châto-fort avec vous !

Fin du discours du maire lors de la cérémonie des vœux le vendredi 18 janvier 2019

Je souhaite une bonne année à mes collègues adjoints et conseillers municipaux ...
Bonne année à tous les agents de la mairie, plus particulièrement à notre directeur général des services Monsieur Gaillard ! ...
Bonne année à nos enseignants, écoliers, collégiens, lycéens, étudiants ! ...
Bonne année à nos commerçants ! ...
Bonne année à nos agriculteurs ! ...
Bonne année à nos bénévoles ! ...
Bonne année à nos pompiers volontaires ! ...
Bonne année à tous ceux qui vont participer au corso le 28 avril ! ...
Bonne année à tous les salariés, aux artisans, aux chefs d'entreprises ! ...
Bonne année à nos retraités et à nos anciens ! ...
Bonne année aux derniers nés de la commune ! ...
Bonne année aux nouveaux arrivants ! ...
Bonne année à ceux qui nous dirigent ! ...
Bonne année aussi aux moins chanceux, aux plus démunis ! ...
Et enfin pour ceux qui n'étaient pas dans cette longue liste, belle et heureuse année à vous tous habitants de Châteauneuf !

Mes chers concitoyens, en 2019, que vos préoccupations diverses puissent s'estomper et vos souhaits se réaliser dans la quiétude et la joie. C'est ce que je vous souhaite du fond du cœur.

Profitez de chaque instant, que chaque jour soit un jour qui compte. Le matin en nous levant si nous n'avons pas de bobos majeurs et que tout va bien, disons-nous que nous allons vivre une journée formidable. Être heureux, c'est aussi parfois savoir s'en persuader.

L'année passée j'avais dit « Bienvenue à 2018 » qui sera assurément une année charnière pour notre commune, et finalement elle l'a été et s'est plutôt bien passée.

Je vais donc dire « Bienvenue à 2019 » qui sera assurément une année charnière pour notre pays, en espérant que tout se passe bien pour notre belle France.

Vive la France, Vive Châteauneuf ! Je vous remercie de votre attention et place au verre de l'amitié.

Pour plus de détail discours consultable sur le site de la commune.

OPPOSITION

Châteauneuf l'Avenir Ensemble

Nous vous souhaitons une

Bonne Année 2019

Une année pour construire de nouvelles relations familiales, de voisinages, de travail, ...

Une année pour établir des liens nouveaux avec la nature, pour préserver notre planète en consommant moins d'énergie, d'emballages inutiles...

Une année pour inventer de nouvelles solidarités

Une année pour unir nos énergies et dessiner demain

Une année pour réaliser vos rêves

L'Avenir vous appartient

Visitez le site www.chateauneuf-lavenir-ensemble.fr

L'ASSOCIATION ARTISANS & COMMERÇANTS

a organisé une tombola « Voiture commerces 2018 » pour laquelle 41 000 tickets ont été distribués durant la période du 6 octobre au 23 décembre 2018.

Cette tombola est dotée d'un lot : une voiture 308 PEUGEOT.

Dimanche 23 décembre 2018 à 11h40, devant le public, Maître Julien BELLART, huissier de justice, a procédé au tirage au sort du premier ticket le N° 19255

Ce dernier a été annoncé publiquement comme étant le gagnant du lot.

Il a été précisé que le porteur du numéro disposait d'un délai d'un mois pour se faire connaître pour retirer le lot, soit jusqu'au 23 janvier 2019 à 11h.

En cas de non présentation du 1er ticket dans un délai de 1 mois (23 janvier 2019 à 11h), le 2^e sera gagnant (délai de 1 mois, 23 février 2019 à 11h), et ainsi de suite jusqu'au 10^e ticket.

La date limite d'identification du ticket gagnant est fixée au 23 janvier 2019 (soit 1 mois après le tirage), si personne ne se manifeste nous continuerons comme expliqué précédemment.

Les personnes qui se sont manifestées après cette date se verront déchuées de leur droit, et perdront la propriété du bien.

Le retrait du lot sera effectué 15 jours après l'identification du ticket dans le commerce où le ticket a été distribué.

Si personne n'a réclamé le lot, au bout de 10 mois (au bout des 10 tickets), l'association reste propriétaire du lot.

Contacts : F. Vassy, Maire (06.80.88.64.87), M.L. Esteve, présidente (06.23.54.50.74), E. Montalon, vice-président (06.80.44.87.44).



Toujours publiquement, il a été procédé au tirage au sort des neuf tickets suivants (voir ci-dessous) :

N° TICKET	REMIS PAR	PÉRIODE DURANT LAQUELLE LE TICKET DOIT ÊTRE PRÉSENTÉ
2 25999	Le Fournil de Bruno	du 23/01 à 11h au 23/02 2019 à 11h
3 29782	Boucherie-Charcuterie	du 23/02 à 11h au 23/03 2019 à 11h
4 10833	Carrefour	du 23/03 à 11h au 23/04 2019 à 11h
5 21465	Pharmacie	du 23/04 à 11h au 23/05 2019 à 11h
6 24915	Le Fournil de Bruno	du 23/05 à 11h au 23/06 2019 à 11h
7 28867	Boucherie-Charcuterie	du 23/06 à 11h au 23/07 2019 à 11h
8 27071	Le Fournil de Bruno	du 23/07 à 11h au 23/08 2019 à 11h
9 33104	Institut Angéline	du 23/08 à 11h au 23/09 2019 à 11h
10 19951	Le Bistrot de Châto	du 23/09 à 11h au 23/10 2019 à 11h



Rue des Remparts
26300 Châteauneuf-sur-Isère
Tél. 04 75 71 83 88 - Fax : 04 75 71 83 35
accueil@chateauneufsurisere.fr
www.chateauneufsurisere.fr

INFOS UTILES

CCAS

Les permanences de l'assistante sociale ont lieu le 3^{ème} jeudi du mois de 9h à 11h en mairie :

- Jeudi 21 février 2019
- Jeudi 21 mars 2019

Les personnes qui désirent rencontrer une assistante sociale lors de ces permanences sont invitées à prendre rendez-vous au préalable au centre médico-social de Bourg-de-Péage (04 75 70 88 30).

PHARMACIE

SELARL FRAGNE et BERTOUX
04 75 71 81 17

EN CAS D'URGENCE

Gendarmerie : 04 75 70 03 37
Pompiers : 18 ou 112
SAMU : 15
Police : 17
Centre antipoison : 04 72 11 69 11